

# La Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

## ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine	10 fr. — 6 fr.	
France et Algérie	12 » — 7 »	
Etranger	15 » — 8 »	

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
TUNIS -- Rue d'Italie et Rue Hannon 2, -- TUNIS  
Direction à Paris 26, Rue Vivienne

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste. Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

## INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr. 50 la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page 0 fr. 80. la ligne — Annonces diverses en 4° page 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

# TRIDON PEAU DE LAMPION

## TRIDON

### Peau de Lampion

Comme dans la vie des peuples, il est dans celle des simples particuliers des périodes difficiles.

M. H. Tridon semble n'avoir pas échappé à cette règle générale, qui passe pour ne souffrir que de rarissimes exceptions.

Il traverse une des périodes les plus malaisées de la vie de journaliste: jamais il ne fut plus violemment honni par ses adversaires; jamais ces adversaires ne furent plus nombreux, plus unis dans la lutte. Il faut dire que M. Tridon a fait tout ce qu'il fallait pour ne pas démentir les coups redoublés de cette coalition

Juste au moment où, en France, une soif de toutes les libertés trop longtemps contenue, se traduit par la prépondérance du socialisme avancé, ami de toutes les tolérances: au moment précis où le nationalisme aux abois, voit ses partisans devenir de plus en plus disséminés, et ses chefs désertent leur poste, pour chercher dans une retraite prématurée, une consolation à leurs déboires, . . . M. Tridon armé de pied en cap, entre en lice, pour se faire, en Tunisie, l'introduit et le défenseur des plus exécrables théories réactionnaires: c'est à peine si les Français purs trouvent grâce devant sa penna empoisonnée.

Comme l'a très justement dit le semainier d'un quotidien du matin, M. Tridon s'est fait la peu enviable spécialité de collectionner, en des cartons d'archiviste, des fiches sur tous ses concitoyens qu'il passe en revue pour envoyer à chacun sa goutte de fiel.

C'est dire si ce digne descendant des Preux serait aise de voir les protégés de la Farnce, altérés de libertés, réduits en bouillie anéantis, brûlés vifs; il y a du «chauffeur» en M. Tridon: vous savez bien, ces bandes de brigands qui «aux plus sombres journées de notre histoire», parcouraient les campagnes, incendiant tout sur leur passage. . . . Est-ce atavisme, nous ne savons? Toujours est-il que M. Tridon

que les lauriers des Max Régis empêchaient de dormir, est parti en une guerre farouche et sans merci, contre les jeunes musulmans émancipés d'abord et, en dernier lieu, contre les juifs outrecuidants, qui se permettent d'oublier, qu'ils sont destinés au port perpétuel de la dégradante calotte noire, et à la bastonnade éternelle.

Du moins, c'est M. Tridon qui pense de la sorte: la France, selon ce pince sans rire, n'est venue ici que pour perfectionner les supplices à infliger à Israël; le drapeau tricolore n'a pas été planté dans la Régence, affirme ce knouteur émérite, que pour aider l'arabe à faire du juif un souffre-douleur patient et benévole, une manière de nègre du Congo à faire sauter en douceur à la mélinite.

De récents événements ayant ravivé sa haine des Hébreux, ce Drumont au petit pied, et à la façon dont il a pris le parrainage de la «Trique» à paraître on a bien vu qu'il ne désapprouvait nullement la tendance antisémite de ce journal, qui doit prendre en Tunisie la place laissée vacante par la *Kasbah* et l'*Echo Tunisien*.

Il en est même qui se sont un peu doutés que c'était M. Tridon qui prendrait la succession des Jacquinet d'Oisy et des Colin de Larmor.

Mais alors il se rebiffa comme un beau diable.

Antijuif? Tant qu'on voudra Mais directeur de la Trique? — Non!

Et le voilà parti dans le langage amphygourique et ténébreux qui lui est habituel contre ceux qui lui prêtaient de si noirs desseins, des desseins si intéressés!

Le Docteur Cattan? Un petit-fils de porte-chéchia/Ganouna? Un vague petit juif dont la langue franco-tunisienne met cependant Tridon dans tous ses états.

Pour comble d'avaries et d'affronts, le pauvre homme vient de subir un nouveau désaveu, de la part d'un adversaire qui, ne dédaignant pas de croiser le fer avec M. de Carnières, affirme publiquement: «qu'on ne se bat pas avec un Tridon!»

Et le malheureux ex-officier de cavalerie, se morfond dans la contemplation du sabre qu'il ne peut plus porter qu'en panoplie.

Triste sort que le sien! Réduit à ne manier que la Trique, alors qu'il brûle de l'ardent désir de manier l'épée.

Trouver . . . peau . . . de . . . lampion, là où l'on cherche un duel c'est désolant à la vérité, M. H. Tridon.

Jean-Sans-Peur.

Lire dans notre prochain numéro qui paraîtra jeudi 28 septembre 1905 :  
Les Corrompus  
Les frasques de Belka  
La croix de M. de Carnières etc. etc.

## Choses et gens d'Algérie

### PAUL CUTTOLI

L'occasion nous est rare de parler dans ce journal, avec le développement qu'elles comportent, des questions algériennes, et des personnes qui s'en occupent.

Or, il nous est loisible de présenter aujourd'hui à nos lecteurs un maître du barreau de Constantine, un enfant de cette Algérie qui n'en est pas à compter les rejetons d'élite qui par leur intelligence et leurs capacités la servent merveilleusement. Sa représentation législative qui a fourni au Gouvernement de la République deux sujets d'une rare valeur, suffirait à le démontrer.

Mais outre ces personnalités aujourd'hui arrivées et qui brillent au firmament politique, il en est d'autres, indubitablement destinées aux éclatants avènements, lorsque les événements le permettront.

M. Paul Cuttoli est du nombre de ces favoris du sort.

Conseiller général de Bordj-bou-Arredj et délégué financier de Constantine, orateur de race à toutes les occasions où la parole est nécessaire à empoigner les foules, et à les conquérir à l'idée développée.

M. Cuttoli est un orateur judiciaire de grande envergure, qui a su remporter de haute lutte des victoires éclatantes dans les enceintes de Themis, devant les jurys les moins bien disposés.

Comme orateur politique, il appartient à la vieille école des Jules Favre, sachant conquérir la faver de ses auditeurs par un amour de la méthode et de l'ordre, par la compétence avec laquelle il discute les questions économiques les plus ardues, par un talent de parole et geste qu'on ne trouve que rarement aujourd'hui.

Aussi n'est-ce pas trop s'avancer que de prédire un grand avenir politique à M. Cuttoli : nous allons jusqu'à lui prévoir un siège au Palais Bourbon, aux prochaines élections législatives.

Signe particulier — Le snobisme de nos modernes Cicérons va jusqu'à accuser M. Cuttoli d'être trop «vieux style», de par sa façon de qu'ils prétendent trop bruyante et sa gesticulation qu'ils trouvent trop théâtrale.

Mais ce sont là les détracteurs habituels que suscite l'envie.

J. C. GANOUNA.

## Nos Echos

### M. Pichon

M. Stéphen Pichon s'embarquera à Marseille sur le paquebot du vendredi 29 courant, et arrivera à Bizerte le samedi 30.

Le Résident général prendra immédiatement le train pour arriver dans la soirée à Tunis.

Nous publierons dans un prochain numéro, un article sur les vues politiques de notre Résident Général.

### Les ministres

En raison du règlement d'importantes questions qui rendent indispensable leur présence à Paris, MM. Thomson et Berteaux ont dû renoncer à leur voyage en Tunisie.

Seul M. le Ministre des Travaux Publics sera à Tunis le 2 octobre pour — en dehors des réceptions officielles, — inaugurer la ligne du Kef, l'Ecole Professionnelle, et l'Institut Pasteur.

Le séjour de M. Gauthier se prolongera à Tunis jusque vers le 18 octobre.

### A Tridon Bonne-Foi

Vous avez, M. le Collectionneur de Fiches, prétendu que j'aurais été mis à la porte de la Résidence, sachant pertinemment que le fait, tel que vous le rappelez, est inexistant.

Pour une fois que le Résident n'a pas cru devoir m'accorder le moment d'audience que je sollicitais, j'ai été reçu à quatre ou cinq reprises par M. Pichon lui-même, qui m'a réservé l'accueil le plus cordial.

Votre assertion, Monsieur le porte

trique est d'autant plus controuvé que le journal où j'écris entretient des relations dénuées de toute acrimonie, avec la Résidence.

J. C. G.

### Brut infondé

Contrairement au bruit qui a été mis en circulation, la Société fermière ne songerait guère à remettre M. Blanchard à la tête des Casino-Théâtre de Tunis.

Il semble cependant se confirmer que M. Dana, à la suite du décès de M. Samama, prendrait dans cette administration une place prépondérante.

### Changement de local

Les bureaux du «Progrès de Tunis» ancien *Libéral* sont transférés au n° 22 de la rue Es-Sadikia. Toutes les lettres ou communications doivent être adressées à M. René Bouyac, directeur du Progrès.

Notre confrère nous prie d'annoncer également que le premier numéro du *Progrès de Tunis* paraît dimanche, qu'il comporte une édition française et une édition arabe qu'il paraîtra enfin les jeudi et dimanche de chaque semaine.

### C'est bien fait

Les frères des Ecoles Chrétiennes auxquels, par une tolérance que nous avons blâmée, on avait accordé pour une année la liberté d'enseigner, sont définitivement expulsés de Tunisie.

Naturellement, la chose ne s'est pas passée en douceur cette ineffable congrégation a eu le toupet de réclamer sur un ton assez impertinent contre la mesure irrémédiable qui l'a frappée.

Elle est allée même jusqu'à recourir à l'aide heureusement inefficace de Messire Henri Tridon défenseur juré de la soutane.

Mais les rodomontades du pourfendeur unisien ne serviront qu'à faire empirer la cause qu'il a prise en main. Les frères sont bel et bien mis à la porte, définitivement!

Tant mieux!

### Deuil

M. R. Poulos, administrateur du *Courrier Tunisien* a eu la douleur de perdre son frère, facteur à la Compagnie Bône Guelma, enlevé en pleine jeunesse par un mal qui ne pardonne pas.

Nous adressons à notre confrère et aux siens éplorés, l'expression de notre vive compassion.

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le deuil qui frappe notre confrère M. Jean Revo!, Directeur de la *Dépêche Sfaxienne*, et M. Revol,

**MAISON MODÈLE**

Avenue de la Marine  
Succursales : BIZERTE et S F A X  
Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants  
Chemises sur mesure. — Bonnetterie  
Six coupeurs ayant chacun leur spécialité  
dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

**TORRILHON ET C<sup>ie</sup>**

**Sul Dépositair**  
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand  
**FABRIQUE DE BOUGIES EN STEARINE**  
Franco-Africaine  
TUNIS — Rue de Bône, 6 — TUNIS

Produits de 1<sup>re</sup> qualité, prix défiant toute concurrence, avec  
abrique et dépôt de cires et bougies de cire vierge et purifiée à  
l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph di  
Lumbroso La Maison Franco-Africaine se recommande à la pré-  
férence du public par le choix et la qualité de ses produits.

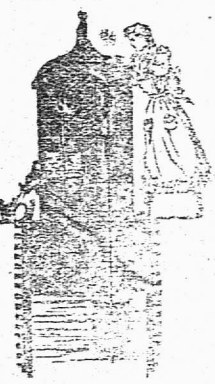
**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, S F A X, GABÈS

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes,  
avances sur titres et sur marchandises, de délivrance de chèque  
ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscription et  
opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs  
**Dépôts à vue et à Echéances fixes**  
de 1 an à 3 ans, 3 0/0

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition  
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux  
locataires la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de **Cinq francs**  
par mois.



**Suppression des Pompes**  
**et des Puits ouverts**

Les Docteurs conseillent pour avoir de  
l'eau saine, de les remplacer par le  
Dessus de puits de sécurité.  
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs  
et empêché tous les accidents. Ne craint  
nullement la gelée ni pour la pose ni pour  
le fonctionnement. Système breveté hors  
concours dans diverses expositions, se  
plaçant sans frais et sans réparations  
sur tous les puits, communal, mitoyen  
ordinaire, ancien et nouveau et à n'im-  
porte quel diamètre.

Prix 159 francs, paiement après satisfaction.  
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET & C<sup>ie</sup>  
à Raismes (Nord).

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**

**Société anonyme**

CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement VERSÉS  
Succursale de Tunis, Rue de Bône  
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France,  
l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie  
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.  
Ordre de Bourse. — Encaissement de tous coupons.  
Dépôt à Vue et à échéance fixe.  
Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant  
à 4 0/0.  
Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels).  
Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de cré-  
dits hypothécaires. Location de coffre-forts et de compartiments  
du mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

**Compagnie Franco-Tunisienne de Navigation**

Siège Social ; MARSEILLE. — Agence de Tunis  
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette  
Transports des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Marseille :  
1<sup>re</sup> classe, 43 fr., 3<sup>e</sup> classe, 25 fr. (a.n.) 4<sup>e</sup> classe 11 fr. 0 (s.n.)  
Pour frets et passages et renseignements, s'adresser à l'Agence  
Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télé-  
graphique Tunisienne Tunis.

**GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis  
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS  
Spécialité d'Amer Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or  
Exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours  
Earis 1903.

**Grand Restaurant du Chianti**

A. SALVARELLI  
**M. FEDERICI successeur**  
TUNIS — Avenue de France — TUNIS  
Le Grand Restaurant du Chianti est réputé à juste titre  
Pour sa cuisine italienne et pour son authentique vin du  
Chianti, de la renommée maison Taccini  
**Etablissement complètement remis à neuf**

**Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES**  
**D'AIN-GARCI**

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique  
**SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR**  
Très peu gazeuse Gazeuse

**DÉPÔTS A TUNIS**

Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et M<sup>rs</sup> d'eaux minérales  
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société  
anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue  
de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la  
source Pasteur que l'on désire.

**SOCIÉTÉ des ATELIERS de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES**

**J. BERTRAND & C<sup>ie</sup>**  
Ancienne Maison AYMARD et THOMAS  
**TUNIS venue de Carthage TUNIS**

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples  
Installations d'usines  
Norias, Pompes de tous systèmes. Moulins à bié pour mouture  
indigène. Captage. Élévation et distribution d'eau. Sondage  
Installations électriques : éclairage et transport de force  
Fers, Fontes et Métaux  
**FOURNITURES pour USINE & EXPLOITATION AGRICOLE**  
Fonderie de fer et de bronze  
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
P. POTIN propriétaire

**CHAUX HYDRAULIQUE**

ET CEMENTS  
VENTE AU DETAIL ; rue de Turquie  
à côté de la Maison Batt

**CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE**

Société anonyme Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 8, Rue Es-Sadikia  
Agences à Soussse et Bizerte  
Opérations de Banque. Escomptes. Recouvrements. Ordres de  
Bourse. Avances sur Titres et sur Marchandises. Garde de Titres  
 Paiements de Coupons. Paiements Télégraphiques. Chèques et  
Lettres de crédits sur tous pays. Location de Coffres-forts.  
Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe  
1 an à 4 ans 3 0/0  
Dépôts à Vue : Comptes de chèques avec intérêts

**G<sup>de</sup> EPICERIE MODERNE**

**Bron, Colliard & C<sup>ie</sup>**

(Ex-employés des Etablissements Gécéay)  
TUNIS -- 24, Rue d'Italie, 24 -- TUNIS  
Comestibles et Denrées Coloniales  
La Maison se recommande par la bonne qualité et le  
bon marché de ses produits.

**COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache. Paquebots-Poste Français (Agences de Tunisie  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie  
l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc  
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 5 h. du matin.  
— à Marseille, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.  
— de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin.  
— de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.  
— de la Côte Tunisienne, ( Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,  
Mehdia, Monastir, Soussse ) tous les samedis à 9h. 30  
du soir.  
— à Marseille, tous les samedis à 5 h.  
Départ de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir.  
— de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi.  
— de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi.  
— de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli  
tous les mercredis à 1 h. soir.  
— de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi.  
— de Tunis pour la Côte tunisienne ( Soussse, Monastir, Me-  
hdia Sfax Gabès Djerba Tripoli ) tous les vendredis, à  
7 h. soir.  
— de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les Sa-  
medis à 7 h. du soir.  
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-  
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La  
Rochelle, Nantes, St. Nazaire, Le Havre, Rouen-Paris, Dunke-  
rque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la  
Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie et tous  
les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de  
passage de Tunis à Paris et retour.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence-  
Tunis, 8 rue d'Alger.  
Les Agents principaux : J. B. PÉDELUPÉ et ses fils

**BANQUE DE TUNISIE**

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 8.000.000 de francs  
Siège social à Tunis : Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte  
Conseil d'Administration : MM. E. PÉREIRE, Président ; J. FAURE,  
S. HALFON, O. NOEL, A. THURNBYSSSEN, H. WIENER

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances  
fixe émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays,  
ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous cou-  
pons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de  
crédit hypothécaires, location de coffres-forts et de comparti-  
ments depuis cinq francs par mois.  
Service immobilier, gérance d'immeubles et domaines  
ruraux, vente d'immeubles et de propriétés.

**MAISON DESPÉROUX**

FONDÉE EN 1888  
El-Afrane, (banlieue de Tunis) carrière du Djebel-Carr outbe  
**FOURS A FEU CONTINU**  
Chaux hydraulique, Chaux et pierre  
PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille  
Briquetterie de premier ordre  
Brigues plates et creuses — — — Pavés et Dalles  
Pour les commandes s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE  
et à son usine. El-Afrane, banlieue de Tunis.

**MAISON PAONESSA, ARTIFIGIER**

22, Avenue de la Marine. — TUNIS  
FARIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et entures de toutes nationalités  
Ballon Lanternes Vénitienne, Verres de toutes couleurs  
Prix défiant toute Concurrence

**PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAY**

9, Rue de la Paix, PARIS



Poudres de Riz  
Crèmes  
Fards  
Crayons  
Lait pour le teint  
etc, etc.



Parfums  
Extraits  
Sachets  
Savons  
Eaux de Cologne  
etc, etc.



Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat, TUNIS

**G<sup>de</sup> BOULANGERIE & PATISSERIE**

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS  
ANGLAISE ET VIENNOIS : E

**MM. WAGNER, ET C<sup>ie</sup>**

Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain de seigle, Pain de sandwichs, noir  
et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café.  
**Pâtisserie de Premier Ordre**  
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures présoir  
et bails. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la *Grau*  
*Unerie Saint-Louis* de Marseille.

**ON PORTE A DOMICILE**

Succursale à Soussse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Soussse

**Machines agricoles**

**PELLET, AZERM & PARRENIN**

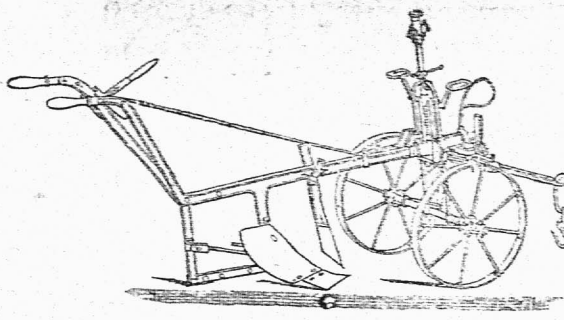
Tunis — Place de la Gare Française — Tunis

**MASSEY HARRIS**

Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultiva-  
teurs canadiens et Semoir  
Herses, Canadiennes à ressort

**Moulins BENTELL**

Concasseurs  
Broyeurs, Hache-Paille  
Charrues Brabant, 1 DELATA YE. — Charru  
A américaines.



**LE MONDE**

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie  
(Sous le contrôle de l'État)

SIÈGE SOCIAL ; 16, Rue Le Peletier, Paris

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à ter-  
me fixe. Assurances en cas vie. Rentes viagères immédia-  
tes, différées et sur vie. Nues-propriétés, etc.  
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobi-  
liers, marchandises. Assurances contre la foudre et les  
appareils à vapeur. Contre l'écroulement des locataires. Contre  
risques locatifs et les risques du voisinage.  
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont  
par le *Crédit Foncier de France*. S'adresser pour tous ren-  
seignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur  
de Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 3 (par l'Ave-  
nue de Paris).



Agences Régionales : à Bizerte, M. J.-B. MULLER, Régisseur d'Immeubles ; à Soussse : de M  
A'ired DANINOS ; à Sfax : M. Aurelio DARMON ; à Béja : M. S. ENRIQUEZ à Souk-el-Arba. M. Léon  
HANOUN, à Gabès ; M. Is. SAADA, La Goulette M. G. LUMBRISO, pour la banlieue de Tunis.

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULEURS

**EXPRESS-IMPRIMERIE**

**WALCH Frères**

9, Rue Es-Sadikia, 9, TUNIS

**IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX**

Cartes de visite à la minute. - Cartes d'adresse. - Factures. - Têtes de lettres - Carnets à souche. - Memorandums  
Lettres de faire part de Mariage, de Naissance et de Décès

# ABSINTHE SUPÉRIEUR PREMIER FILS

Hors Concours, AUG. Ducros, Agent - Tunis.

me la Pologne. La France républicaine ne peut refuser ses bons offices, son appui moral à tout gouvernement libéral à Constantinople.

Elle est d'autant plus intéressée à l'éducation intellectuelle des musulmans, à voir le Califat entre des mains probes et honnêtes, qu'elle a sous son égide le protectorat effectif de plusieurs millions de musulmans qui, nous en sommes convaincus, secourraient avec plaisir l'orthodoxie musulmane pour marcher franchement vers la civilisation et le progrès.

Cette tyrannie morale des théocrates, des califes scélérats est la cause primordiale du déshonneur du libéralisme dans les pays musulmans.

Si donc la France ne veut pas attaquér le mal dans sa racine, si on n'intimide pas les théocrates et leurs séides, c'en est fait de la civilisation musulmane et peut-être alors qu'on serait hélas! obligé de recourir pour réduire les fractions — et encore partiellement et d'une manière éphémère, au système des Pélissier.

Envoyez des professeurs laïcs aux pays musulmans, qui nous enseignent l'impartiale histoire de l'humanité, de la Révolution française; des hommes dévoués à la cause de la justice qui démontrent que l'heure est venue de la suprême délivrance.

J. FEHMI  
(Reproduction interdite)

COMPAGNIE DU GAZ  
et  
Régie co-intéressée  
DES EAUX DE TUNIS  
Société Anonyme  
Capital 3.000.000 de fr.  
AVIS AUX OBLIGATAIRES

Messieurs les porteurs d'obligations quatre pour cent (nouvelles) sont informés que le coupon numéro 9 sera mis en paiement à partir du deux octobre prochain, à raison de neuf francs vingt-cinq centimes (impôt déduit).

6<sup>e</sup> tirage. — Obligations quatre pour cent (nouvelles) numéros des titres sortis :

4059	7385	11177	14294	17812
4095	7409	11206	14371	17856
4100	7424	11277	14409	17983
4136	8044	11290	1464	18260
4317	8186	11293	1477	18271
4327	8292	11323	1479	18320
4423	8328	11457	1487	18419
4512	8447	11523	15354	18731
4757	8492	11729	15383	18789
4836	8588	11742	15545	18841
4846	8712	11772	15668	18939
4897	8723	11809	15764	19049
4943	8807	11854	15818	19056
4998	8970	11890	15970	19103
5067	9061	12169	16021	19210
5392	9082	12201	16026	19406
5470	9169	12277	16098	19404
5683	9403	12354	16191	19409
5872	9699	12451	16296	19608
5914	9775	12619	16390	19781
6039	9802	12818	16394	19865
6086	9946	12832	16733	19933
6179	9992	12870	16783	19978
6304	10124	12883	16790	20311
6487	10142	12909	16791	20560
6578	10216	13102	16924	20644
6609	10336	13134	17109	20664
6622	10439	13173	17191	20829
6736	10470	13306	17197	20992
6817	10794	13489	17253	
6948	10893	13363	17270	
7080	10920	13613	17308	
7276	11022	13774	17325	
7312	11443	13804	17341	

Ces obligations sont remboursables à quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs (impôt déduit).

Nota. — Le paiement des coupons, le remboursement des obligations se feront :

A Paris, chez MM. S. Propert et Cie, banquiers, 3, rue Saint-Georges.

A Tunis, à la banque de Tunisie.

## Spectacles et Concerts

### CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend : un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont données les mardi, jeudi, samedi et dimanche; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi; un cercle pour les Etrangers installé en des locaux splendides; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre; un bar américain etc.

### INSTITUT DENTAIRE

Pierre Lescot, Dentiste  
place de la Résidence, Entrée : 1, rue de Rome

### VIN, EAU-DE-VIE

Du Domaine de POTINVILLE

### F. Bernet

23, Rue d'Italie

Liqueurs de marques. - Eaux Minérales. - Livraison à domicile.

**DENTIFRICES**  
(Elixir, Poudre et Pâte)  
**BÉNÉDICTINS**  
DE  
**SOULAC**  
A. SEGUIN, Bordeaux  
MEMBRE DU JURY  
HORS CONCOURS  
Exposition Universelle Paris 1900.

25, Boulevard Bab-Benat

### VIENT DE PARAÎTRE

Grand annuaire général de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

XXIV<sup>e</sup>

par F. LE BOURGEOIS, Directeur

Ouvrage subventionné par le gouvernement général et la résidence de Tunis

Honoré des souscriptions des ministères, des chambres de commerces, mairies, hôtels et tout le haut commerce algérien, tunisien, français et étranger.

Prix : 12 fr. Port en sus hors d'Alger. Poids 3 kil. 550

Dépôt chez les principaux libraires de Tunis.

## AGENCE FRANCO-TUNISIENNE

EXPÉDITION ET TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

### ADOLPHE BELLAÏCH

12, Rue Es-Sadikia, 21, succursale : Quai-Port - Tunis

Agence en douane - Transit - Camionnage - Déménagement

SERVICE SPÉCIAL DE TRANSPORT DE BAGAGES

à domicile en gare, dans les hôtels

Enregistrement direct des bagages pour toute destination

Colis ordinaires enregistrés : 0,50 Petits colis non enregistrés : 0,25

MAISON DE CONFIANCE

Seuls employés portant la casquette grise. Correspondant à Marseille; Agence Bernard, 32 rue de Mazenod.

## HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes microbicides et cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf, son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps lotions lavage des nourrissons, soins de sa bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr., les 6 flacons 10 francs chez toutes les pharmacies.

## HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar Saponiné Le Beuf pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et affermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

## 2.000 000 de francs à placer

sur

Premières hypothèques et immeubles de rapport à Tunis Immatriculés.

Par fraction minima de 30.000 fr. au taux 6 %, et 6 1/2 pour cent

S'adresser à M. A. Disegni, régisseur d'immeubles, (Passage de Tunis) en ses nouveaux bureaux situés dans la ruelle du passage donnant accès à la rue es Sadikia.

Discretion absolue. — Toutes les affaires sérieuses sont acceptées immédiatement.  
TÉLÉPHONE 205

## Restaurant du Japon

G. FIORINI & C. FALORNI  
propriétaires

5, rue de la Kasba près la Place de la Bourse  
1<sup>er</sup> étage  
TUNIS

SERVICE A LA CARTE

REPAS SUR COMMANDE

Vraie Cuisine Italienne

## SPÉCIALITÉ DE RAVIOLIS & CASSATE

Vins Fins de la Maison Rouff de Naples  
Vins du Piemont - Vin du Chianti

Salons Réservés

## A LA RENOMMÉE DU SAHEL

3, rue d'Italie TUNIS

## FÉLIX CARROT

Huile d'olive vierge surfine 1,30 le litre  
" fine 1,00  
" ordinaire 0,75

de la Maison A. Daninos de Sousse

### Colis postaux

Dattes, Oranges, Mandarines

Tous les mercredis CASSATE de la Maison Guili de Palerme

Absinthe Oxygénée Supérieure P. HON

Spécialité de lait desséché

## Terrains à Vendre à l'Ariana

sur la route, à côté du jardin Couyotopout, et de la propriété Raffo.

Très bon marché

S'adresser à M. Mossé, Avocat.

## Grande Rotonde des Roses

(Ancienne Deida)  
LA GOULETTE

Complètement remise à neuf

Cabines et chambres au mois et à la saison.

Restaurant et Cuisine de 1<sup>er</sup> ordre  
SPECTACLES et CONCERTS

## J. & A. BEMBARON

9, Rue Es-Sadikia  
TUNIS

## PIANOS BOISSELOT

Vente Location

à partir de 25 francs par mois

Location de Pianos neufs à 15 francs par mois

## Machine à écrire "DATYLE"

300 fr. avec facilités de paiements

## Machines parlantes et disques



M. AVICE  
52, Boulevard Bab-Benat

## St GERMAIN-LES BAINS

GRAND

### Café-Restaurant

Auguste ALLEGRE

Chef cuisinier-restaurateur

Repas de famille sur commande. — Casse-croute. — Matériel à la disposition des personnes apportant leurs provisions.

### PLAGE SPLENDIDE

Cabines de bains. — Arrêt de tous les trains à la Gare de Saint-Germain.

## RAYMOND VALENSI

INGENIEUR - ARCHITECTE

22, rue de Russie, TUNIS

Immeubles de rentes. Constructions industrielle et rurale. Arrosage, distribution d'eau

Plans à forfait, Affaires, Projets.

## M. C. ODDO

hirurgien-Dentiste de Son Altesse le Bey  
5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

Régénérateur universel, remède contre l'anémie des pays chauds, régulateur des fonctions de l'estomac, traitement pour un mois, 8 francs, 4. Avenue de France, Pharmacie Estragnat.

## AUX

### PLANTEURS DES ANTILLES

(Au Drapeau Espagnol)

20, Rue d'Italie -- TUNIS

Vente exclusive des

### CAFÉS VERTS ET TORRÉFIÉS

Sucre, Thé, Chicorée et Vanille  
La torréfaction se fait tous les jours, au moyen d'appareils perfectionnés et avec les plus grands soins.

Quelques-unes des Maladies qu'on guérit chaque jour au Cabinet Médical du Dr OLLIVIER, Rue de Nivo 1, 33 au 1<sup>er</sup> étage Consultations de 1 à 5 h. ou par lettres (1 timbre pour réponse).

Alapécie ou Crûte de cheveux, Syphilis pustuleuse, Ophthalmie hémorragique, Ozaire, Lupus, Impétigo, Chancre des lèvres, Sycois, Mentagre, Pharyngite, Angines, Erythème, Lichen, Roséole, Gale et Pustules, Psoriasis, Guttate, Zona, Herpes circiné ou Trichophytie, Eczéma, Scabies, Cystite ou Maladie vessie, Urticaire, Hématémèses, Périostite, Varicelle, Nostose, Urticaire, Herpès, Eczéma, Psoriasis, Syphilis, Goutte, etc.

Les léparatifs du Dr Ollivier de Paris, sur tous ses merveilleux biscuits, dont l'efficacité est incomparable, sont les seuls approuvés par l'Académie nationale de médecine de France, autorisés par le gouvernement, admises dans les hôpitaux par décret spécial. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Aucun autre remède ne possède ces témoignages officiels de supériorité, ces garanties uniques qui fixent la confiance des malades. Le traitement est agréable, secret économique. Il guérit mieux et dix fois plus vite que tous les autres systèmes, toutes les maladies secrètes et autres celles de la peau. Brochure de 96 pages avec 2 biscuits gratuits (1 timbre). Rue de Rive yoli, 33, au 1<sup>er</sup>, Consultations de 1 à 5 h. e par lettre.

## Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

(Procédés et Brevets Nobel)

### DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS

DÉTONNATEURS, MÈCHES DE SURETÉ, PRIX TRÈS MODÉRÉS

Depositaires pour la Tunisie, Pellet et Azerm

Place de la Résidence - TUNIS

## A LA VIEILLE CAVE TUNISIENNE

TUNIS -- Avenue de la Marine 41

Ancienne Maison Viguiier

### E. BONNET neveu, Successeur

Specialité de Vins de Table, recommandés à la clientèle bourgeoise

### VINS FINS

GRANDE RENOMMÉE DES VINS DE FRANCE

Algérie, Espagne et Tunisie

Expéditions dans l'Intérieur - Célérité dans les Commandes - On porte à domicile

### Vente directe de la Propriété

Le gérant J. Cohen

# BRIQUETERIE MARCHANT

HAMMAM-LIF (Tunisie) Pour tous renseignements, s'adresser à M. OLMY

Briques pleines de 0,05, Briques pleines de 0,07

Tuiles Arabes

Briques à 6 trous et à 3 trous

DALLE POUR CARRELAGE

secrétaire général des Casinos de Tunis, en la personne de leur mère décedée à Lyon.

Nous les prions de croire à la part que nous prenons à leur profonde affliction.

Louis Vernin

Le sympathique rédacteur en chef de la « Démocratie » de Bone est définitivement et officiellement nommé directeur de l'hospice d'el Arrouch.

Tout en le félicitant dès à présent de cette récompense méritée de toute une vie de journalisme honnête, nous nous réservons de publier sur M. Vernin, un article développé à notre rubrique « Choses et Gens d'Algérie ».

## LES DESSOUS

### d'une Inspection

Plusieurs de nos lecteurs se sont vivement intéressés à nos révélations circonstanciées sur les turpitudes de certain chef de comptabilité officielle, « victime » de l'empressement du Gouvernement à faire examiner sa gestion d'une imprimerie officielle par un inspecteur des Finances.

On sait que pour réparer la vacuité de ses caisses, M. Belka s'adressa à un certain nombre de ses habitués fournisseurs d'argent et qu'il parvint, grâce à cet expédient, à sauver tout au moins les apparences.

En dehors des indications que nous avons données à ce sujet, nous avons omis de citer M. M...L...ben P... un kebir de Medhia, et M. A...B... de Tunis, parmi les pourvoyeurs sauveurs de M. Belka,

Cen'est pas tout. Une personne d'ordinaire bien informée et qui touche de près à M. Belka, nous a soufflé dans le tuyau de l'oreille, que ce dernier aurait fait figurer sur les comptes de l'Imprimerie Officielle, la rondelette somme de près de quatre mille francs, sous la rubrique Frais divers, frais n'ayant aucun rapport avec les besoins de l'imprimerie, et qui ne sont justifiés par aucune pièce comptable.

Usant des procédés habituels des cours, le tendre Belka crut facilement se tirer d'affaire en rejetant sur son supérieur sans doute innocent, la responsabilité de la chose. Il argua qu'il avait agi par ordre du Grand Kateb actuellement à Vichy.

Mais l'Inspecteur impitoyable ne comprit rien à ce subterfuge auxquels de moins prévenus se

seraient laissé prendre. Il réclama l'attestation du grand Kateb confirmant les dires du comptable désinvolte.

C'est donc dans ce but que le malheureux Belka vient de partir subitement pour Vichy, non pour soigner les coliques dont toutes ces histoires l'ont doté, mais pour supplier le grand Kateb de le prendre sous son égide.

Nous verrons au prochain numéro, si le grand Kateb pourra impunément couvrir son ancien favori, dont les turpitudes innombrables et méritent que les plus sévères des sanctions,

C'est mardi dernier qu'à eu lieu avec un imposant appareil le mariage de M. Fernand Homberger avec Mlle Gabrielle Beyna.

Nous renouvelons aux nouveaux épousés et à leurs familles, nos vifs souhaits de prospérité et de bonheur ainsi que nos sincères félicitations.

### Kalaâ-Djerda

## UNE HISTOIRE DE BAUX

M. Bellot (Ernest) se prétend détenteur d'un contrat de concession régulier et valable, que les soi-disant concessionnaires eux-mêmes, les Ouled Cheikh de Kalaâ-Djerda, sont les premiers à renier.

Or, voyons un peu, au cas où ce contrat du 17 Novembre 1903 préparé par l'acte du 25 Avril de la même année, serait authentique, s'il présente toutes les garanties de validité que l'on serait en droit d'exiger d'une pièce, qui fait le fondement des prétentions de nos adversaires

Et... procédant par comparaison, avec le contrat Targe dont nous donnons plus loin la reproduction textuelle, contrat, qui, bien que présentant des points de validité à première vue indéniables et autrement sérieux que ceux du contrat Bellot, a été bel et bien « annulé » par arrêt de la Cour de Cassation en date du 23 Juillet 1901.

Il nous a d'ailleurs paru superflu d'appuyer dans le présent article sur l'outrecuidance de Bellot de se réclamer d'un acte si visiblement fragile, étant donné qu'au dix octobre prochain, au procès qui viendra devant le Tribunal Civil, l'avocat des Ouled-Cheikh, développera à ce sujet une argumentation sensationnelle, et qui, pour trivialement parler... en... bouchera un coin à nos adversaires :

Timbre Tunisien proportionnel de 95.000 à 100.000 piastres. Empreinte d'un sceau au nom de Si Mohammed Et-Tai b Ennifer, cadi Malekite.

Louanges à Dieu !

Une lettre a été adressée par la seigneurie du magnanime, et autres épithètes laudatives, le premier ministre Sidî-Mohammed el-Aziz-Bou-Attour «souhaits» à notre maître magnanime, et autres épithètes élogieuses, le Cheikh Cadi Malekite «souhaits» à la date du douze Djoûmad el Oula, mois courant, correspondant au trente octobre écoulé. Cette lettre porte le numéro d'ordre 5475 et au bas la signature de notre maître, le premier ministre susnommé, ainsi conçue : « Mohammed el Aziz Bou Attour ». La partie intéressante de cette lettre est ainsi conçue, après les compliments d'usage : « L'oukî Si Ahmed es-Sadam a exposé par procuration de el Hadj el Hamel ben Abbès ez-Zoughlami, descendant du Cheikh Sidî Mohamed ben Khalifa, est administrateur de la fondation de son ancêtre, le cheik Sidî Mohamed ben Khalifa susnommé, suivant une nomination judiciaire à lui conférée par notre maître le très docte (et autres épithètes laudatives) le cheikh cadi Hanefite «souhaits» cette nomination résulte d'un acte distinct du présent dressé au bas d'un acte de notoriété écrit au dos d'une convention intervenue entre les descendants dudit cheikh. L'acte de nomination clos par l'attestation des deux juristes célèbres, les deux notaires M'rad ben Mohammed et Hassen Malameili, en date du 28 rabiat-el-anouar, correspondant au 18 septembre grégorien en ans courant, il est dit que le cheikh précité se trouvait dans un parfait état de capacité légale, et qu'un personnage tel que lui est trop connu pour qu'il soit besoin d'établir son identité. En tête se trouve l'empreinte d'un sceau de notre maître le cheikh pré-nommé, et en marge celui du tribunal religieux.

Il est relaté dans cet acte de nomination que le pré-nommé a été investi des fonctions d'administrateur de ladite fondation, à l'effet de gérer les intérêts de celle-ci, d'une façon utile et avantageuse. Cette nomination est parfaite, par elle ce magistrat lui a donné les mêmes pouvoirs qu'à ses pareils. Les deux notaires du présent ont pris communication de la lettre ministérielle et de la nomination d'administrateur. Le très honorable et très parfait el Hadj el Hamel ben, Abbas ez-zoughlami ledit administrateur s'est présenté devant notre maître, le cheik Cadi Malekite «souhaits» et lui a déclaré que parmi les biens habous de son ancêtre le cheikh sidî Mohammed ben Khalifa susnommé, se trouve la totalité du henchir connu sous le nom du Henchir el Djeradate, sis à Bahiret Ben Madjenate dans le territoire des Zegnalmas, limité au Sud par l'oued Hidra ; à l'est par l'Oued Serrat ; à l'est par une chaîne de pierres antiques qui passe à el Marar-el-Ali ; à l'ouest par Adarat-el-Mekirne.

Il a ajouté que dans cet enchir se trouvent trois montagnes de gisements de phosphates servant d'engrais, la première, connue sous le nom de Essouitir, mesure en longueur, de l'Est à l'Ouest, 1500 mètres, et en largeur, du Sud au Nord, 500 mètres ; la seconde connue sous le nom de Khesliat, mesure en longueur, de l'Est à l'Ouest, 2000 mètres, et en largeur du Sud au Nord, 1000 mètres ; et enfin la troisième, dite Essaf, mesure en longueur, de l'Est et à l'Ouest, 2000 mètres, et, en largeur, du Sud au Nord, 500 mètres, et ce, en conformité du plan qui a été fait.

Que l'honorable négociant de Tunis, M. Jean François Targe, de nationalité française, a sollicité le fermage des gisements de phosphates mesurés et désignés ci-dessus, à l'effet d'en extraire du phosphate durant 43 années commençant le 1er avril grégorien de l'année prochaine 1896, et a offert pour cela pour la durée des 43 années précitées, 53000 francs payables en trois termes égaux

te la vie et les traditions du gourbi natal, mais surtout cet empressément caractéristique de l'universalité de la race à mettre en œuvre les connaissances acquises à notre contact et par nos soins imprévoyants, pour, comme en 1870 — 1871, essayer de nous rejeter à la mer, en profitant du désarroi de nos désastres.

Nous ne croyons donc réellement pas que ce soit par une trop grande diffusion de l'instruction proprement dite qu'il faille procéder pour atteindre le résultat désiré. Pense-t-on sérieusement changer les sentiments de ces ultra fanatiques en leur apprenant notre langue, les beautés de notre littérature, l'histoire de nos rois et celle de nos conquêtes et de nos défaites ? C'est puéril !

Non, il faut agir d'une façon plus pratique et nous guider sur les enseignements du passé ; ce sont de prudentes réformes administratives qui deviennent indispensables. Récemment, au Maroc, l'élément arabe, par l'accueil enthousiaste réservé à un souverain étranger, alors qu'un diplomate français s'efforçait d'imposer notre prépondérance, n'a-t-il pas clairement démontré qu'il redoute no-

le premier, le 1<sup>er</sup> d'avril précité, au moment de la mise en possession des dites montagnes, le second à l'expiration d'une année à compter du jour du paiement du premier terme, et le troisième à l'expiration d'une année à compter du jour de paiement du second terme.

Cette déclaration faite, le comparant a demandé l'autorisation de ce magistrat «souhaits» de conclure ce bail dudit titre et aux conditions ci après, étant donné qu'il y avait en cela intérêt pour la fondation susdite dès lors que cette fondation ne retirait aucun profit de ces montagnes.

Ce magistrat «souhaits» a donné l'autorisation de conclure ce que dessus, après avoir majoré de 5000 francs le prix offert, par sollicitude pour la fondation vu qu'il est estimé qu'il y aurait avantage et intérêt pour celle-ci, mais à condition que le prix offert et la majoration appartiendraient exclusivement à la fondation.

Cette autorisation a été transmise de sa part aux notaires soussignés par son huissier fidèle, le très considérable Mohammed el Medaïssi, ainsi que cela sera confirmé par l'apposition de son noble sceau.

En conséquence, le très considérable El Hadj el Hamel, ledit administrateur, comparait présentement devant les deux notaires soussignés, et requiert acte en vertu de cette autorisation, à ce qu'il donne à terme à l'honorable négociant, Joseph-François Targe, de nationalité française, ledit solliciteur, le gisement de phosphates des trois montagnes mesurées et désignées ci-dessus, à l'effet d'en prendre les phosphates qu'il en extraira pendant la durée de quinze années grégoriennes prochaines et consécutives.

Commençant le 1<sup>er</sup> avril précité, moyennant un fermage de 6.000 francs, formant la somme totale du prix offert et de la majoration, dont il est fait mention ci-dessus. Il paiera cette somme en trois termes égaux, le premier, le premier avril précité, au moment de la mise en possession des dites montagnes, le second à l'expiration d'une année à compter du jour de paiement du premier terme, et le troisième à l'expiration d'une année à compter du jour de paiement du second terme. Les paiements seront effectués sans retards, ni contestations, ni procès.

Tous les frais, quels qu'ils soient, on quel qu'en soit l'importance, que le preneur fera pour l'exploitation et l'extraction des gisements de ces montagnes, seront faits de ses propres deniers, sans qu'il puisse les répéter en quoi que ce soit contre la fondation.

De son côté, la fondation ne pourra prétendre avoir droit, en tout ou en partie sur les phosphates que le preneur extraira, durant ladite période. Le preneur ne pourra dépasser la surface mesurée ci-dessus, si ce n'est par le fait de son exploitation.

S'il construit audit lieu des choses indispensables pour l'exploitation telles que maçonnerie, baraques en bois, etc., il les abandonnera gratuitement à la fondation à l'expiration de ladite durée, ou les démolira et les enlèvera sans pouvoir prétendre avoir fait des frais pour nivellement ou réparation du lieu du gisement ou le répéter.

Il comblera les parties qu'il aura creusées dans ledit gisement et ne pourra sous-affermir durant la période précitée si ce n'est avec l'autorisation de l'administrateur susdit après avis donné au Châra et autorisation accordée par ce tribunal à l'administration dont s'agit. S'il le fait sans ces formalités, son acte ne sera pas exécuté.

(A suivre.)

## BOCK-NOTES

### SOUSSE

**Nominations.** — C'est avec un très vif plaisir que nous apprenons la nomination, comme Vice-Président de notre Municipalité M<sup>e</sup> François Gallini, l'honorable avocat-dé-

tre façon de l'exercer ?... Non, il est ridicule de songer à régénérer une race par l'instruction, avant de l'avoir mise en état de recevoir et d'interpréter cette instruction ; jusque-là, qu'on veuille bien comprendre que c'est une arme dont on le munit contre nous !

C'est par une protection plus efficace, par une administration mieux appropriée, mieux comprise et plus logiquement exercée, que nous prouverons aux indigènes qu'ils ont en nous des amis plus que des maîtres, des amis auxquels ils peuvent donner leur confiance. Et, pour longtemps encore, l'instruction est forcément d'ordre secondaire à l'égard d'une race asservie, complètement dépendante de chefs qui l'accablent, l'abrutissent le plus possible pour la dévorer le plus à l'aise... Renonçons à cette utopie si funeste à tous, et travaillons d'une manière vraiment rationnelle et efficace en adoptant les mesures susceptibles de l'affranchir peu à peu et sans secousses de ces influences avilissantes, de lui rendre le sentiment de la dignité humaine qu'on lui a fait perdre, de la mettre en état de comprendre et d'utiliser, sans danger pour les édu-

fenseur et délégué du 3<sup>e</sup> Collège du Centre, en remplacement de M. Robert, nommé Vice-Président honoraire.

Le Gouvernement ne saurait faire un meilleur choix.

Nous lui adressons nos sincères félicitations ainsi qu'à M. Robert pour la distinction honorifique qui lui est conférée.

Nous continuons à avoir de mauvaises nouvelles de notre ami El Atik, ancien correspondant de la Petite Tunisie à Sousse qui souffre depuis quelque temps déjà d'une assez forte fièvre agitée de névralgies.

Nous souhaitons à notre ami un prompt rétablissement qui lui permette de reprendre sa collaboration à la Petite Tunisie.

## Choses de Turquie

### Les menées d'une faction

Les musulmans libéraux de Turquie sont unanimes à déplorer les sourdes intrigues de cheikhs arabes qui, délégués de confréries anarchiques depuis un certain temps, cabalent, fomentent à Yildiz, dans ce foyer de l'astuce et de la fourberie, de machiavéliques combinaisons que l'intérêt de la Turquie nous oblige à dévoiler.

Abdul-Hamid et Réchad, son héritier présomptif, se complaisent dans les méandres d'un protectorat spirituel sur tous les musulmans, même les schismatiques, et l'appui qu'ils soufflent aux factieux n'est un secret pour personne à Constantinople.

Des journaux arabes de Tripolitaine, de Tunisie et même du Maroc, dirigés tacitement par quelques reptiles vénimeux de Stamboul, sèment sourdement la défiance contre tout progrès, toute civilisation européenne.

Dans les sacristies des mosquées, dans les cafés maures — ces redoutables clubs musulmans où pompeusement est appendue l'effigie d'Abdul-Hamid avec quelque épigraphe tendancieuse — des séides du Calife aiguissent les poignards, provoquent avec de l'or à des séditions et méditent des jours lugubres.

Etant les amis de l'influence française en Orient, nous nous ferons toujours un devoir de démasquer les scélératesses de cette hideuse faction musulmane.

Nous connaissons déjà un des coryphées de ce clan que nous surveillons, un de ces fanatiques altérés de sang qui organisèrent le massacre des Arméniens à Constantinople. A l'époque nous dénonçâmes ces trames ; on ne écouta pas. Aujourd'hui, nous demandons, au nom du peuple ottoman qui gémit sous le joug sans défense, sans guide ni moyens d'action, l'appui moral de la France pour le bannissement hors de Turquie de ces fomenteurs coupables.

Nous sommes convaincus que le relèvement de la Turquie dépend désormais de l'influence française, de la nation française, la moins intéressée à nous voir dépouiller et disloquer com-

cepteurs, l'instruction et l'éducation pratique que nous leur devons incontestablement.

Nous n'avons, répétons-le, rien fait encore, au point de vue administratif, qui puisse être sensible aux Tunisiens et nous valoir leur reconnaissance ; ils ont le droit de nous considérer toujours comme des intrus assez forts pour occuper le pays et l'exploiter impunément. C'est ainsi que s'explique l'existence parmi eux d'un parti « Jeune Turc », d'adolescents échappés du collèges, qui écrit et qui excite contre nous. Au moment de la pitéuse affaire de Fachoda, ce parti, exploitant l'attitude, incompréhensible pour lui, de la France, en face de l'arrogance anglaise, et alors que les événements du Transvaal semblaient nous permettre de parler en maîtres, prédisaient impunément le prochain débarquement à Tunis des guerriers du grand Sultan de Stamboul, venant expulser les roumis et châtier le Bey qui leur avait livré le pays en se vendant lui-même à ces ennemis-nés de la race.

Léon MONGELON.

(A suivre.)

## LE ROYAUME DES FONCTIONNAIRES

# LA VÉRITÉ

## Sur le Protectorat Tunisien

... La Tunisie est un pays bizarre faisant théoriquement partie de notre domaine colonial, mais formant par le fait, un royaume distinct et bien délimité, où les pures fantaisies peuvent se donner libre cours, sous le couvert tout puissant de la légalité.

J. S. P.

(Suite)

### IV : Les indigènes du Protectorat Tunisien

Elle ne sais rien, ne connaît rien, ne parle qu'aux mégères voisines, et dresse ses petits en reptiles qu'elle voudrait lancer contre le reste de l'humanité !

Nous ne saurions comprendre comment, en respectant de telles mœurs, on parviendra à relever le niveau mo-